

---

## Prix

### Légumes

---

#### Présentation

En 2013, l'indice national des prix à la production pour les légumes frais augmente de 0,9 % par rapport à 2012. Il est le deuxième meilleur indice depuis 10 ans. C'est une des conséquences directes des conditions climatiques qui ont permis un écoulement, en continu, de la production française, et bretonne en particulier (choux-fleurs, poireaux...). En Bretagne, le prix moyen des choux-fleurs sur la campagne augmente de 46,8 %. En début de campagne, l'offre est inhabituellement basse pour l'époque pour cause d'emblavements en repli et de caprices météorologiques. À l'exception de la période de Noël, le marché est assez porteur. Cependant, des aléas climatiques importants perturbent l'approvisionnement des marchés en légumes à partir de janvier. Le chou-fleur subit trois vagues de froid successives provoquant une hausse des cours. En artichaut, la campagne 2013 est dominée par les aléas climatiques. D'une part, les conditions météorologiques fraîches, humides et très nuageuses de l'hiver et du printemps entraînent un retard de précocité d'environ trois semaines. D'autre part, les températures élevées de l'été limitent les rendements. Commercialement, le manque de volumes (- 10 % à - 30 %) amplifie les effets conjoncturels du marché. En dépit de l'irrégularité des cours, la valorisation des gros globuleux de Bretagne est bonne. La valorisation moyenne de l'artichaut camus sur la campagne est 36,6 % supérieure à celle de 2012. En 2013, la récolte de pommes de terre primeur progresse fortement (+ 18,5 %) par rapport à la campagne 2012 qui avait eu un volume de production faible. Bien que l'offre soit en hausse en Bretagne, elle recule de 1 % par rapport à la campagne précédente en France. Le prix moyen augmente de 4,2 % comparativement au prix moyen de la campagne 2012.

---

#### Pour en savoir plus

- <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/legumes/>

- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-conjoncture-mensuelle>

#### Définitions

##### CERAFEL

Anciennement Comité Économique Agricole Régional "Fruits et Légumes" de la Région Bretagne, il est désormais, depuis les réformes successives de l'organisation commune des marchés et de l'organisation économique de la filière des fruits et légumes intervenues en début d'année 2008, une Association d'Organisations de Producteurs (AOP) reconnue par arrêté du 4 décembre 2008 paru au JO le 5 février 2009. Cette AOP multi-produits réalise des actions de coordination de ses OP membres sur les principaux produits bretons, tant sur le plan économique que technique. Ses principales missions visent à harmoniser et à mettre en œuvre des règles communes de production, de commercialisation, de mise en marché et de prix. Elles organisent également les mesures qui s'imposent en cas de rupture de marché, en mettant en place le financement nécessaire à ces interventions. Elle regroupe sept Organisations de Producteurs (OP) et représente près de 2 100 exploitations en fruits, légumes frais, horticulture et plants de pommes de terre. Elle contrôle directement ou indirectement la quasi-totalité de la production (de 50 % de la production d'oignons à 99 % de celle des artichauts). L'essentiel de l'information disponible provient de cette source.

**La campagne de commercialisation des choux-fleurs** s'étend du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. Elle se divise en trois campagnes : été (du 01-07 au 31-08), automne (du 01-09 au 31-12) et hiver-printemps (du 01-01 au 30-06).

**Prix moyen** : prix moyen pondéré.

**Prix brut** : prix moyen + retenue cotisation groupement producteurs + frais Cerafel.

**Prix net** : prix brut - retenues en tous genres.

## Prix Légumes

### Choux-fleurs - Campagne 2012

Unité : euro/tête	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Bretagne	Bretagne Rappel 2011
<b>Prix brut</b>					
Juillet	0,526	0,459	0,541	<b>0,508</b>	0,603
Août	0,328	0,316	0,338	<b>0,322</b>	0,422
Septembre	0,790	0,778	0,858	<b>0,813</b>	0,484
Octobre	0,561	0,583	0,689	<b>0,612</b>	0,383
Novembre	0,483	0,475	0,495	<b>0,482</b>	0,274
Décembre	0,708	0,704	0,792	<b>0,718</b>	0,519
Janvier	0,451	0,431	0,415	<b>0,437</b>	0,576
Février	0,563	0,539	0,475	<b>0,545</b>	0,777
Mars	0,835	0,827	0,826	<b>0,830</b>	0,302
Avril	0,799	0,781	0,706	<b>0,781</b>	0,509
Mai	0,891	0,987	0,858	<b>0,961</b>	0,472
Juin	1,392	1,695		<b>1,688</b>	0,338
<b>Prix moyen</b>	0,638	0,670	0,641	<b>0,656</b>	0,447
<b>Prix moyen net</b>	0,571	0,602	0,560	<b>0,587</b>	0,407

Source : Agreste, Draaf Bretagne, Srise, RNM

8

### Artichauts camus - Campagne 2013

Unité : euro/kg	Côtes-d'Armor	Finistère	Bretagne	Bretagne Rappel 2012
<b>Prix brut</b>				
Mai	1,596	1,518	<b>1,546</b>	0,784
Juin	0,920	0,829	<b>0,875</b>	0,420
Juillet	0,592	0,544	<b>0,569</b>	0,488
Août	0,717	0,672	<b>0,687</b>	0,503
Septembre	0,603	0,639	<b>0,623</b>	0,691
Octobre	0,570	0,599	<b>0,583</b>	0,844
Novembre	0,794	0,861	<b>0,827</b>	0,796
Décembre	1,587	1,574	<b>1,578</b>	0,766
<b>Prix moyen</b>	0,758	0,721	<b>0,739</b>	0,541
<b>Prix moyen net</b>	0,716	0,678	<b>0,696</b>	0,495

Source : Agreste, Draaf Bretagne, Srise, RNM

### Pommes de terre primeur - Campagne 2013

Unité : euro/kg	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Bretagne	Bretagne 2012
<b>Prix brut</b>					
Mai	0,897	1,089	1,035	<b>1,057</b>	0,688
Juin	0,546	0,627	0,724	<b>0,591</b>	0,411
Juillet	0,445	0,497	0,278	<b>0,440</b>	0,335
Août	0,325	0,445	0,246	<b>0,314</b>	0,306
<b>Prix moyen net 2013</b>	0,414	0,570	0,248	<b>0,443</b>	
<b>Prix moyen net 2012</b>	0,376	0,539	0,332	<b>0,425</b>	

Source : Agreste, Draaf Bretagne, Srise, RNM

---

---

## Prix Céréales

---

### Présentation

La France est le premier pays exportateur européen avec un volume total de céréales exportées de l'ordre du tiers de la production. En 2014, la collecte de céréales française s'élève à 63 millions de tonnes. Dans un contexte mondial de récoltes abondantes, les prix des céréales accusent une forte baisse comparés à la campagne 2012/ 2013.

En Bretagne, après les fortes progressions constatées depuis ces dernières années, les prix des céréales en 2014 chutent. Par rapport à la campagne 2012/2013, les prix régressent de 19 % à 26 % pour 4 céréales : blé, orge, triticale, et maïs. L'avoine, pour sa part, reste la céréale dont le prix baisse le plus en l'espace d'une année, avec une perte de 39 %. Actuellement, les prix plus compétitifs du maïs encouragent les éleveurs à préférer cette céréale au blé ou à l'orge dans la fabrication d'aliments du bétail.

Depuis 2004, les évolutions des prix du blé et du maïs présentent une symétrie signifiant que quelque soit le niveau géographique, Bretagne ou France, les prix évoluent de la même manière. De plus, les prix bretons pour le blé ou le maïs grain sont toujours inférieurs ou égaux aux prix France. Les producteurs bretons livrent 100 % de leur production à la récolte et bénéficient alors de prix hors spéculation. Dans les bassins de production spécialisés en céréales, les producteurs stockent leur récolte et vendent au fil de la campagne. Les prix évoluent alors en fonction des conditions de marché.

### Définitions

#### Le prix des céréales

Le calcul des prix payés aux producteurs présentés ici résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achats des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région française. Ces prix d'achats sont issus de la comptabilité matière des organismes stockeurs qui bénéficient de la garantie de financement de FranceAgriMer donnée aux banques. Ils sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet.

**Le prix d'achat** correspond au prix payé aux producteurs y compris les bonifications et réfections et non compris la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée). C'est encore le prix rendu silo chez le collecteur.

**Les prix indiqués pour la récolte d'une année donnée** sont définitivement arrêtés au 30 juin de l'année suivante.

---

### Pour en savoir plus

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-conjoncture-mensuelle>

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/grandes-cultures-et-fourrages/cereales/>

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

## Prix Céréales

### Prix des céréales en Bretagne

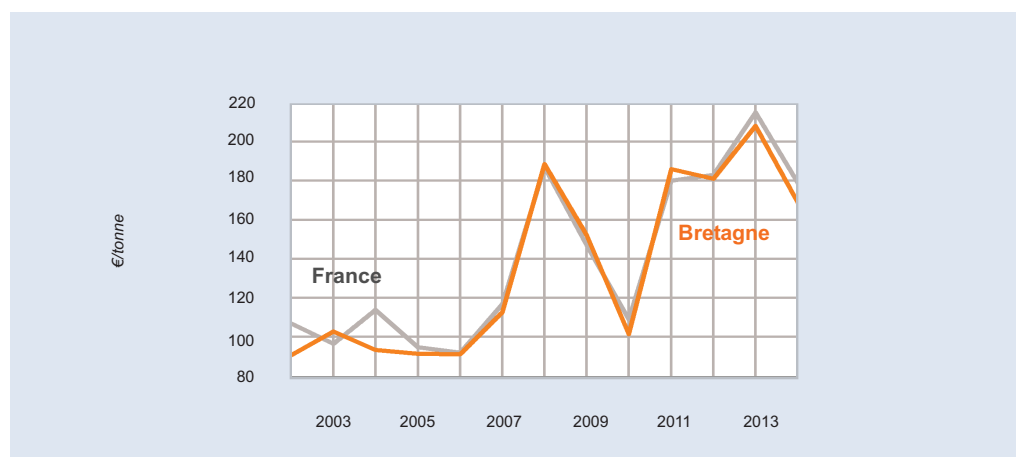
Unité : €/tonne	2009	2010	2011	2012	2013	2014*	Évolution 2013 - 2014 (en %)
Blé tendre	152	102	186	181	208	169	- 19
Orge	147	86	165	172	196	152	- 22
Maïs grain	81	104	173	155	175	129	- 26
Avoine	151	80	145	170	202	123	- 39
Triticale	146	86	169	162	191	147	- 23

Source : Draaf Bretagne - FranceAgriMer

\* Récolte 2013 - prix au 30 juin 2014

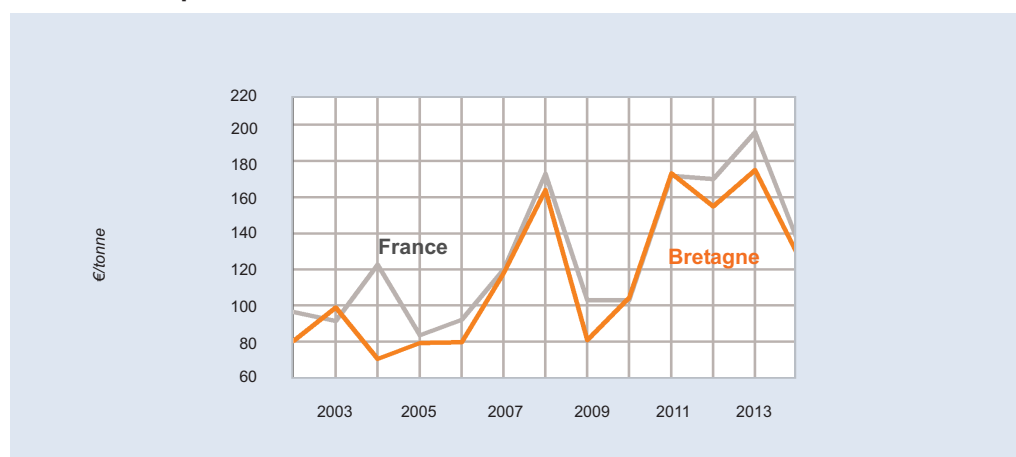
### Évolution du prix du blé

8



Source : Draaf Bretagne - FranceAgriMer

### Évolution du prix du maïs



Source : Draaf Bretagne - FranceAgriMer

---

---

## Prix

### Gros bovins

---

#### Présentation

Jusqu'à l'été 2013, les cours des **femelles** ont poursuivi leur croissance entamée à la fin de l'année 2011. Le manque de disponibilités a créé une tension sur le marché français et tiré les prix à la hausse. Cependant, malgré la faiblesse de la demande, en France et dans les principaux pays consommateurs de l'Union européenne, la baisse saisonnière des cours a eu lieu, et de façon prononcée : l'été chaud et sec a renforcé la morosité de la consommation. La sortie d'importants volumes à l'automne, alors que la consommation ne montrait pas plus de dynamisme, a accentué le repli des cours. Il a fallu attendre les dernières semaines de l'année pour que les prix remontent légèrement, après être passés sous les niveaux de 2012. Les vaches de moins bonnes conformations (de races laitières) ont subi les pertes de valeur les plus importantes. En moyenne sur l'année, les prix des vaches sont restés supérieurs à ceux de 2012 : + 11,6 % pour les **vaches R3**, + 4,1 % pour les vaches P3. Les évolutions ont été similaires pour les prix des génisses, avec un prix moyen annuel en hausse de 12,5 % pour les **génisses R3**. Le report de la demande française sur la viande jeune bovin a stabilisé les cours de ces gros bovins, qui auraient pu chuter compte tenu de la hausse de la production. Les prix ont été ponctuellement influencés par ceux des vaches, notamment à la baisse en fin d'été, mais ils ont terminé l'année au niveau où ils l'avaient commencé. En moyenne annuelle, les cours des **jeunes bovins** ont été proches de ceux de 2012 : + 1,2 % pour les **jeunes bovins R3**. En bœuf, la tendance à la hausse des cours a suivi celle des vaches et des génisses. Le cours moyen annuel du **bœuf R3** est supérieur de 10,1 % par rapport à celui de 2012.

---

#### Pour en savoir plus

- [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-viande-bovine](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-viande-bovine)

- [www.agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/animaux-de-boucherie/bovins/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/animaux-de-boucherie/bovins/)

- [www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges](http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges)

#### Définitions

La cotation des **gros bovins au stade « entrée-abattoir »** a été réformée en janvier 2012, en vue d'améliorer la représentativité et la précision des grilles de cotation. Le découpage géographique est passé de dix zones à quatre bassins redessinés en fonction des flux de production et d'abattage, permettant de rassembler un effectif représentatif. Les typologies d'animaux cotées ont été également redéfinies. Le type d'animaux : viande, lait ou mixte est pris en compte. Et pour certaines catégories d'animaux, jeunes bovins, bœufs, génisses et vaches de race à viande, le type racial est distingué : Blonde d'Aquitaine, Charolaise ou Limousine, ainsi que l'âge et le poids. La classification est également affinée pour permettre de coter au « tiers de classe ». Les **gros bovins** sont définis comme des animaux ayant un poids vif supérieur à 300 kg. En pratique et par mesure de simplification, cette définition s'applique à tous les bovins de plus de 8 mois. Les cotations sont établies à partir des prix hors taxes payés aux fournisseurs à l'entrée de chaque abattoir. Les frais occasionnés pour amener l'animal à l'abattoir sont inclus dans le calcul du prix.

#### Textes de référence :

- Décret n°2012-175 du 6 février 2012 relatif au dispositif d'établissement des cotations pour les marchés des viandes et des œufs ;
- Arrêté du 9 août 2013 modifiant l'arrêté du 6 février 2012 fixant les modalités d'établissement des cotations pour le marché des gros bovins « entrée abattoir » ;
- Circulaire DGPAAT/SDPM/C2013-3027 du 5 mars 2013 relative au dispositif de cotations gros bovins « entrée abattoir ».

## Prix Gros bovins

**Avertissement :** depuis janvier 2012, un nouveau système de cotations des gros bovins est appliqué, avec un élargissement de la zone géographique au bassin Grand Ouest et une grille plus détaillée qui fait mention de la race (viande, mixte ou lait). Les séries ne sont donc plus exactement comparables pour les génisses viande, vaches P et R.

### État d'engraissement 3

Unité: euro/kg carcasse	Bœufs R		Génisses R		Jeunes Bovins R		Vaches P	Vaches R
	BGO*	France	BGO*	France	BGO*	France	BGO*	BGO*
Janvier	4,200	4,168	4,300	4,276	3,910	3,902	3,240	4,280
Février	4,280	4,238	4,370	4,360	3,940	3,930	3,380	4,360
Mars	4,330	4,288	4,430	4,435	3,960	3,960	3,440	4,440
Avril	4,340	4,320	4,470	4,488	3,890	3,898	3,410	4,500
Mai	4,420	4,388	4,550	4,578	3,880	3,892	3,500	4,570
Juin	4,470	4,410	4,600	4,645	3,850	3,853	3,490	4,600
Juillet	4,490	4,472	4,600	4,668	3,890	3,886	3,520	4,600
Août	4,390	4,383	4,500	4,568	3,890	3,890	3,430	4,500
Septembre	4,280	4,268	4,380	4,435	3,810	3,813	3,240	4,370
Octobre	4,150	4,134	4,270	4,306	3,810	3,800	3,130	4,260
Novembre	4,110	4,070	4,200	4,235	3,860	3,840	3,030	4,160
Décembre	4,110	4,008	4,140	4,190	3,900	3,893	2,930	4,100
<b>Moyenne 2013</b>	<b>4,298</b>	<b>4,262</b>	<b>4,401</b>	<b>4,432</b>	<b>3,883</b>	<b>3,880</b>	<b>3,312</b>	<b>4,395</b>
Rappel 2012	3,903	3,843	3,913	3,979	3,838	3,845	3,181	3,939

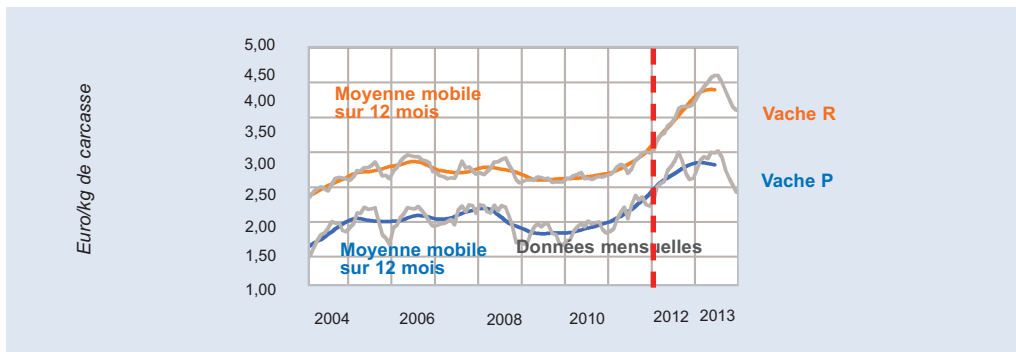
\* Bassin Grand Ouest

Source : Draaf Bretagne - FranceAgriMer

8

### Évolution des prix des vaches de réforme

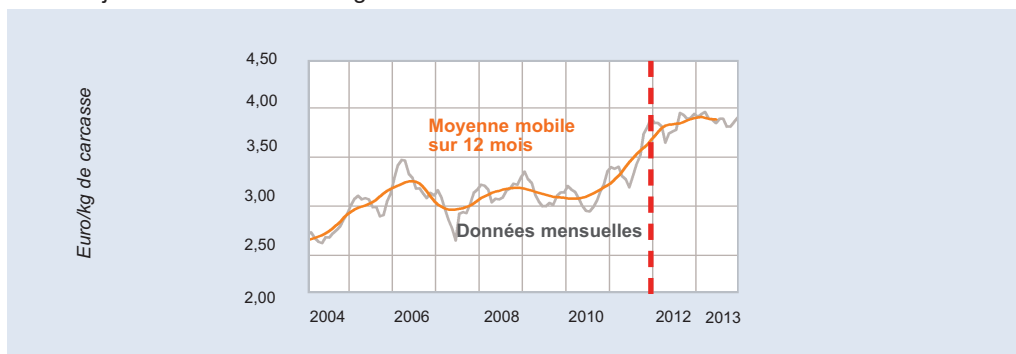
Cotation vache R et vache P - Bassin Grand Ouest



Source : Draaf Bretagne - FranceAgriMer

### Évolution du prix des jeunes bovins

Cotation jeune bovin R - Bassin grand Ouest



Source : Draaf Bretagne - FranceAgriMer

---

---

## Prix Veaux

---

### Présentation

En 2013, la production de veaux de boucherie a été freinée par l'augmentation des coûts de production et le repli de la demande de viande de veau. Elle subit une diminution ininterrompue depuis 24 mois consécutifs. Les prix sont restés dépendants des niveaux de consommation et ont donc subi une diminution.

Les cours du veau de boucherie ont été orientés à la baisse dès le début de l'année, de façon marquée et durable, pour la première fois depuis quatre ans. Le repli s'est intensifié à partir du mois d'avril et jusqu'à la fin du mois d'août, les prix passant sous les niveaux de 2012 et même de 2011 pendant quelques semaines, avec des valeurs inférieures à 6 €/kg. Malgré une production revue à la baisse, les cours se sont dégradés. La tendance s'est toutefois inversée vers la fin de l'été, grâce notamment à la reprise de la consommation et au manque de viande de veau française. Sur les quatre derniers mois de l'année, les cours ont gagné 0,52 € soit une hausse de 8,9 % et ils terminent en fin d'année à un niveau supérieur de 0,5 % par rapport aux prix de décembre 2012.

Comme pour le veau de boucherie, le prix du veau de 8 jours destiné à l'engraissement baisse sur un an. Les prix des veaux de 45 kg à 50 kg mâles laitiers destinés à l'engraissement sont restés tout au long de l'année sous les niveaux de 2012 (- 16,5 % sur la moyenne annuelle). Cette baisse des prix des petits veaux s'explique par l'importance de l'offre et en particulier lors du pic des vêlages, par la faiblesse de la consommation, par le repli des prix des veaux finis et par la hausse des coûts de production. Fin 2013, l'Ipampa de l'aliment d'allaitement pour veaux a atteint les niveaux les plus hauts enregistrés depuis au moins janvier 2005.

### Définitions

La cotation des veaux au stade « entrée abattoir » a été réformée en février 2013 en vue d'améliorer la représentativité et la précision des grilles de cotation.

Le découpage géographique est passé de cinq zones à trois bassins redessinés en fonction des flux de production et d'abattage, permettant de rassembler un effectif représentatif. Les deux bassins Ouest et Nord/Nord-Ouest forment désormais le bassin Nord, avec un centre de cotation à Rennes.

Les veaux de boucherie (bovin d'un âge inférieur ou égal à 8 mois), qu'ils soient élevés au pis ou non, seront cotés pour les conformations E, U, R, O, P, et selon cinq classes de couleur : blanc, rosé très clair, rosé clair, rosé, rouge. Les cotations sont établies à partir des prix hors taxes payés aux fournisseurs à l'entrée de chaque abattoir. Les frais occasionnés pour amener l'animal à l'abattoir sont inclus dans le calcul du prix.

Tout opérateur qui abat ou fait abattre plus de 5 000 veaux par an est tenu de fournir à FranceAgriMer les informations nécessaires à l'établissement de cotations hebdomadaires représentatives soit : les effectifs abattus, le poids moyen et le prix moyen pour chaque typologie d'animal.

### Textes de référence :

- Décret n°2012-175 du 6 février 2012 relatif au dispositif d'établissement des cotations pour les marchés des viandes et des œufs ;
- Arrêté du 4 janvier 2013 fixant les modalités d'établissement des cotations pour les marchés des veaux de boucherie ;
- Circulaire DGPAAT/SDPM/C2013-3018 du 12 février 2013 relative au dispositif de cotations pour les veaux de boucherie « entrée abattoir ».

---

### Pour en savoir plus

- [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-viande-bovine](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-viande-bovine)

- [www.agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/animaux-de-boucherie/bovins/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/animaux-de-boucherie/bovins/)

- [www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges](http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges)

## Prix Veaux

### Cotation des carcasses de veaux de boucherie

Unité : €/kg carcasse pour les veaux de boucherie €/tête pour les veaux de 8 jours	Bassin Nord				France			
	Veau de boucherie Rosé clair 0		8 jours Normand *		Veau de boucherie prix moyen **		8 jours destiné à la boucherie ***	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Janvier	6,15	6,29	121	78	6,28	6,46	102	83
Février	6,17	6,31	123	98	6,29	6,41	124	102
Mars	6,16	6,26	155	125	6,29	6,42	134	126
Avril	6,00	6,22	161	135	6,20	6,37	142	134
Mai	5,92	5,90	160	135	6,16	6,10	150	167
Juin	5,88	5,75	160	133	6,15	6,02	156	127
Juillet	5,87	5,71	160	99	6,12	5,96	146	98
Août	5,87	5,63	160	75	6,12	5,85	110	70
Septembre	5,87	5,67	160	66	6,12	5,96	91	68
Octobre	5,97	5,91	107	60	6,17	6,18	74	59
Novembre	6,16	6,11	75	60	6,31	6,31	72	59
Décembre	6,17	6,19	83	60	6,34	6,37	78	59
<b>Moyenne</b>	<b>6,02</b>	<b>6,00</b>	<b>135</b>	<b>94</b>	<b>6,21</b>	<b>6,20</b>	<b>115</b>	<b>96</b>

(\*) Cotations du marché de Château-Gontier

(\*\*) Moyenne pondérée des prix des cotations « entrée abattoir »

(\*\*\*) Veaux de boucherie de conformation standard, de race laitière, mâle, de 45 kg à 50 kg

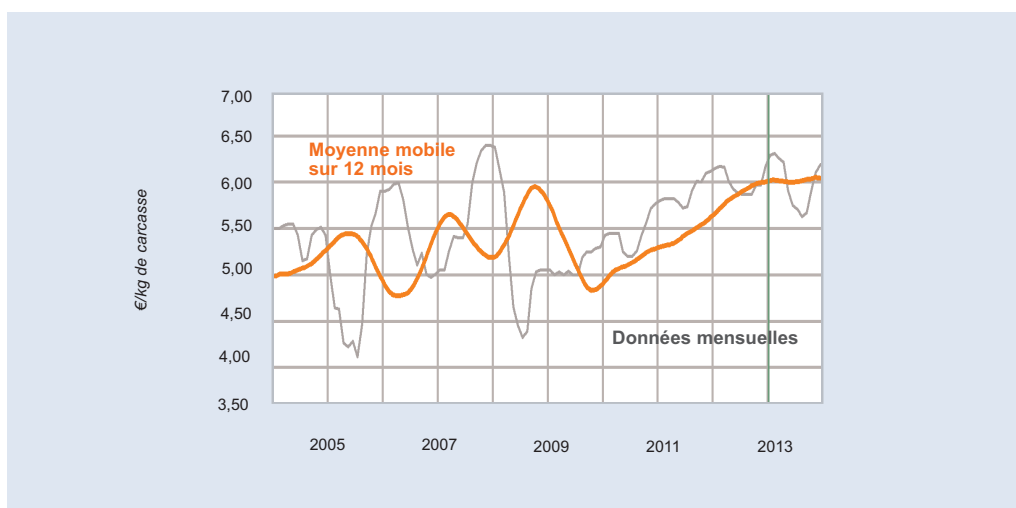
Depuis février 2013, un nouveau système de cotations des veaux de boucherie est appliqué, avec un élargissement de la zone géographique au bassin Nord et une grille plus détaillée. Les séries ne sont donc plus exactement comparables.

Source : Draaf Bretagne - FranceAgriMer

8

### Évolution du prix du veau de boucherie en Bretagne

Cotation veau rosé clair O



Source : Draaf Bretagne - FranceAgriMer



---

---

## Prix Porcs

---

### Présentation

Au marché au cadran de Plérin, le **prix de base du porc charcutier s'établit en 2013** à 1,46 €/kg en moyenne annuelle. Il progresse légèrement de 0,6 % par rapport à la référence moyenne de 2012. Après une légère baisse en début d'année, les cours progressent régulièrement jusqu'à la première quinzaine de mars en raison d'une offre en production modérée. La situation se dégrade ensuite lors d'un épisode neigeux important sur le nord-ouest de la France. Le blocage des routes perturbe le commerce, tant dans les enlèvements que dans les livraisons. Avec une demande peu dynamique et un environnement européen concurrentiel, le cours en production continue à s'éroder tout au long d'avril. La hausse des cours est ensuite régulière jusqu'à début septembre. Ils se maintiennent à un niveau supérieur à ceux de 2012. La baisse saisonnière de production dans l'ensemble des bassins de production européens est la cause principale de cette évolution des prix. Le changement de tendance est brutal et inattendu dès le début septembre. La baisse est de 0,18 €/kg en 3 semaines. Elle est initiée par l'Allemagne qui a vu son offre en production fortement augmenter. Tout au long du dernier trimestre, avec une offre largement suffisante pour couvrir les besoins des abatteurs, le cours en production baisse régulièrement pour atteindre son niveau le plus bas de l'année le 30 décembre à 1,29 €/kg. En 2013, le prix moyen du porc charcutier se situe à un bon niveau au regard des quinze dernières années. Toutefois, le coût des matières premières poursuit sa hausse. Estimé par l'Institut français du porc, le prix des aliments pour porcins progresse de nouveau de 8,6 % en 2013 par rapport à 2012, ce qui a pesé fortement sur le coût de revient du kg de porc charcutier produit.

### Définitions

**Les cotations sur le marché au cadran de Plérin** sont collectées par le Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM) du Srise Bretagne. Le prix est départ élevage. Jusqu'au 17 décembre 2006, le prix de base était déterminé sur une base de 54 TVM (Taux de Viande Maigre). À compter du 18 décembre 2006, le point d'ancrage de la cotation est déterminé sur une base à 56 de TMP (Taux de Muscle des Pièces). La cotation porc charcutier carcasse classe E est une cotation nationale, entrée abattoir.

#### Grille de paiement des porcs charcutiers

Le prix de base fait référence à un porc à 56 TMP, dans la gamme de poids 80-102 kg, en application d'un accord de l'interprofession bretonne. Le paiement au producteur à partir du prix de base, dépend de plusieurs paramètres : la charte qualité régionale, la gamme de poids, le classement TMP. Le respect de la charte qualité régionale se traduit par une plus value de 2 cts/kg de carcasse. Les porcs dont le poids se situe dans le cœur de gamme entre 85 kg et 95 kg, font l'objet d'une plus value de 2 cts/kg. En dehors de la gamme de 80-102 kg, des moins values sont appliquées. Dans la grille de classement, un TMP inférieur à 56 occasionne des moins values, un TMP supérieur à 56 entraîne des plus values croissantes, la plus value maximale s'obtenant avec un TMP au moins égal à 61.

**Cotation des porcelets** : prix des porcelets payé aux naisseurs, départ ferme, primes incluses, marché d'excédent de naisseurs-engraisseurs. Cette cotation hebdomadaire est établie par le Service des Nouvelles des Marchés devenu RNM depuis 1991. Elle résulte de la synthèse des informations collectées par le RNM auprès des groupements de producteurs.

---

### Pour en savoir plus

- [www.rnm.franceagrimer.fr/](http://www.rnm.franceagrimer.fr/)
- [www.ifip.asso.fr/fr](http://www.ifip.asso.fr/fr)
- Agreste Bretagne - Conjoncture mensuelle

## Prix Porcs

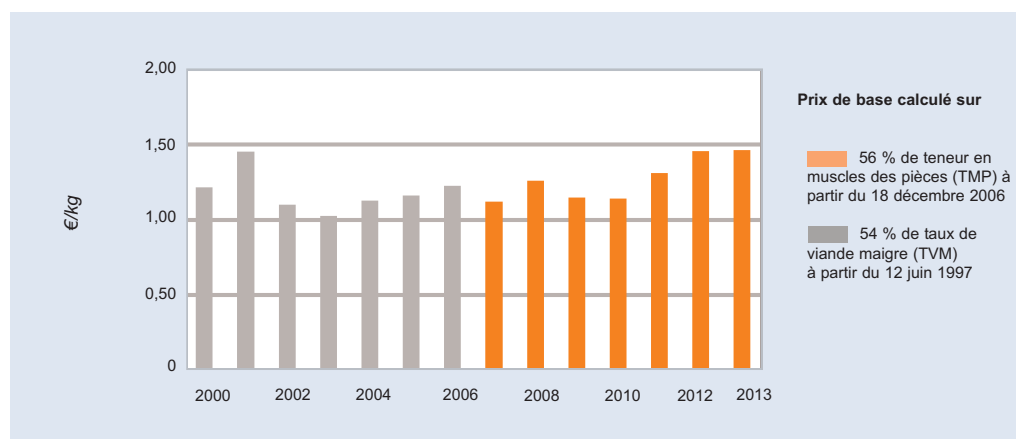
### Cotations des porcs charcutiers et porcelets en Bretagne en 2013

Unité : €/kg carcasse €/tête pour porcelet 8 kg	Porc charcutier Base 56 TMP	Porc charcutier classe E	Porcelet sevrage 8 kg	Porcelet 25 kg
Janvier	1,385	1,562	26,994	1,593
Février	1,413	1,548	28,665	1,751
Mars	1,469	1,610	29,612	1,889
Avril	1,410	1,610	27,613	1,853
Mai	1,371	1,528	22,442	1,682
Juin	1,502	1,593	21,865	1,664
Juillet	1,573	1,708	20,464	1,680
Août	1,653	1,780	21,741	1,684
Septembre	1,651	1,868	23,179	1,695
Octobre	1,461	1,694	23,156	1,648
Novembre	1,373	1,565	25,192	1,686
Décembre	1,349	1,530	29,926	1,818
<b>Moyenne 2013</b>	<b>1,463</b>	<b>1,632</b>	<b>24,834</b>	<b>1,712</b>
Rappel 2012	1,455	1,618	27,051	1,675

Source : Agreste, Draaf Bretagne, RNM

8

### Prix de base du porc charcutier au marché de Plérin



Source : Agreste, Draaf Bretagne, RNM

---

## Prix

### Aviculture

---

#### Présentation

En 2013, les prix moyens annuels sont en légère hausse, par rapport à 2012, pour la volaille et les lapins. Pour les œufs, les prix reculent jusqu'en août avant de se redresser mais la moyenne annuelle chute. L'arrêt des restitutions européennes pour les poulets à l'export secoue la filière bien implantée en Bretagne. Le poulet congelé à destination du Moyen-Orient est pénalisé face à la concurrence brésilienne notamment. Des entreprises de la région se retrouvent en difficulté, ce qui se répercute sur les éleveurs. Le marché du poulet de chair frais résiste mieux, tiré par une consommation nationale croissante et dopé par des exportations françaises en hausse. En 2013, la consommation française de viandes de volaille atteint son plus haut niveau depuis 40 ans. Le prix à la production du poulet de chair est en moyenne annuelle de 0,97 €/kg, en hausse de 5 % par rapport à 2012. Sur le marché de Rungis, le prix du poulet prêt à cuire s'établit à 2,31 €/kg. Avec la défaillance d'outils industriels, les abattages de dinde reculent de 17 %. Le prix à la production augmente de 7 % en moyenne annuelle. Si le coût de l'aliment pour volaille progresse en moyenne annuelle (+ 4 %) par rapport à 2012, il recule sensiblement tout au long de l'année. L'œuf de consommation est en surproduction. Les mises aux normes des cages de poules pondeuses ont permis d'augmenter les capacités. Avec plus de 20 % d'œufs de consommation sur le marché, les cours s'effondrent en 2013 (- 34 % en moyenne annuelle pour les prix à la production). Le prix à la production du lapin progresse de 4 % par rapport à 2012. La tendance à la hausse se retrouve sur le marché de Rungis avec un prix à 3,67 €/kg en moyenne annuelle. Le recul des abattages se poursuit en 2013.

---

#### Pour en savoir plus

- Agreste Bretagne - Conjoncture mensuelle

- [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-volaille-de-chair](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-volaille-de-chair)

#### Définitions

**Prix moyens à la production** : prix payés aux producteurs locaux. Ils permettent d'établir un prix moyen à la production au niveau national. Ce prix moyen est calculé chaque mois par l'Insee, en appliquant des pondérations régionales déterminées sur l'année 2000.

**Prix à Rungis** : prix de produits commercialisés en gros. Pour le Poulet Prêt à Cuire frais (PAC) et la pintade standard supérieure à 1,2 kg, ils sont établis à partir des constatations faites par le Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM) sur le Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis. Pour l'œuf, il s'agit de la Tendence Nationale Officiuse (TNO) établie par le journal Les marchés.

## Prix Aviculture

### Prix moyen à la production en 2013 en France métropolitaine (\*)

Unité : €/kg vif, €/100 œufs	Poulets	Pintades	Dindes	Lapins	Oeufs
Janvier	1,01	2,03	1,32	1,96	6,47
Février	1,01	2,03	1,33	1,95	5,91
Mars	0,99	2,03	1,32	1,97	5,11
Avril	0,99	2,12	1,32	1,96	4,79
Mai	0,98	2,12	1,31	1,69	4,31
Juin	0,97	2,11	1,30	1,62	4,28
Juillet	0,97	2,11	1,29	1,61	4,28
Août	0,96	2,10	1,28	1,65	4,19
Septembre	0,95	2,08	1,26	1,96	4,86
Octobre	0,94	2,07	1,24	2,07	5,00
Novembre	0,93	2,05	1,23	2,08	5,43
Décembre	0,92	2,03	1,23	1,98	5,48
<b>Moyenne 2013</b>	<b>0,97</b>	<b>2,07</b>	<b>1,29</b>	<b>1,88</b>	<b>5,01</b>
Rappel 2012	0,92	1,95	1,21	1,80	7,59

(\*) avec pondération régionale 2005

Sources : SSP - Insee

8

### Prix à Rungis

Unité : €/kg net ; €/100 œufs	Poulet PAC frais	Lapin (entier standard)	Oeufs 53-63 g Cotation TNO
Janvier	2,30	3,44	7,22
Février	2,30	3,40	6,80
Mars	2,30	3,48	5,65
Avril	2,30	3,42	5,36
Mai	2,31	3,12	4,78
Juin	2,35	3,30	4,98
Juillet	2,35	3,11	4,88
Août	2,35	3,06	5,06
Septembre	2,35	3,48	5,68
Octobre	2,32	4,40	5,93
Novembre	2,25	4,88	6,59
Décembre	2,26	4,92	6,70
<b>Moyenne 2013</b>	<b>2,31</b>	<b>3,67</b>	<b>5,80</b>
Rappel 2012	2,27	3,60	8,88

Sources : Draaf, Srise, Snm et journal « les marchés »

---

---

## Prix Lait

---

### Présentation

En 2013, le **prix du lait payé aux producteurs bretons** atteint 354 €/1 000 litres, en moyenne annuelle, soit 8 % de plus qu'en 2012 et 10 % de plus par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le contexte international de 2013 a été particulièrement favorable au marché du lait : baisse de l'offre au niveau mondial, demande internationale croissante, sécheresse en Nouvelle-Zélande qui permet à la poudre de lait d'atteindre un niveau de prix historique. L'année avait pourtant mal débuté : la crise du lait commencée fin 2012 se confirme au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, du fait de la flambée du coût des aliments pour animaux sans répercussion sur le prix d'achat du lait aux producteurs. La situation se stabilise à la fin du printemps, puis connaît une nette amélioration courant de l'été. Cette augmentation tardive est le résultat attendu des résolutions prises en avril lors de la médiation par le ministère de l'Agriculture sur la revalorisation du prix du lait. L'embellie se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2013 (389 €/1 000 litres en décembre) et au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, confortée par l'envolée des cours mondiaux des produits laitiers et la stabilisation du prix des céréales pour nourrir les animaux.

La différence entre le prix du lait payé aux producteurs et le prix standard en Bretagne augmente légèrement en 2013. Le prix réel payé aux producteurs dépasse ainsi le prix standard de 15 € pour mille litres (différentiel de 12 € en 2012). Le prix moyen perçu en 2013 s'appuie sur un lait affichant un taux annuel de matière grasse égal à 41,58 g/l (41,51 g/l en 2012) et un taux de matière protéique de 32,81 g/l (33,11 g/l en 2012). La qualité bactériologique du lait évolue peu d'une année sur l'autre. Ce critère a donc peu d'influence sur la variation du prix du lait.

---

### Pour en savoir plus

- [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr) - Informations statistiques - Conjoncture - Données mensuelles - Production laitière.
- [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) - Conjoncture.

### Définitions

Le **prix moyen départemental** est le prix payé aux producteurs par les établissements collecteurs dont le siège est en Bretagne ou hors Bretagne. Ce prix inclut le prix de base, l'ajustement conjoncturel et la flexibilité additionnelle, les plus values ou moins values pour la matière grasse et la matière protéique, les bonifications ou réfections liées à la qualité. Les taxes et cotisations sont déduites.

Le **prix standard** s'entend pour un lait collecté à 38 g/l de matière grasse, 32 g/l de matière protéique, moins de 50 000 germes totaux, moins de 250 000 cellules leucocytaires, moins de 1 000 spores butyriques et présentant un taux de lipolyse inférieur à 0,25.

L'**ajustement conjoncturel** prend en compte le marché intérieur des Produits de Grande Consommation (PGC) sur la base du suivi d'un indicateur de variation de marge brute pour 5 catégories de PGC fabriqués en France sous marque distributeur (MDD) et dans la catégorie « premiers prix » représentant 65 % de la valorisation des PGC. L'impact peut être positif ou négatif sur le prix du litre de lait.

La **flexibilité additionnelle** est un correctif réservé aux entreprises qui transforment plus de 35 % de leur collecte laitière en produits industriels et qui sont donc plus exposées à la réforme de la PAC. L'incidence est toujours négative.

Des **primes et compléments** peuvent s'ajouter. Il s'agit, par exemple en Bretagne, de prime pour l'adhésion au contrôle laitier, ou bien d'un complément de prix pour certaines performances techniques (charte des bonnes pratiques d'élevage) ou encore pour un mode de production (bio) ou pour un statut (JA)...

Des **taxes et cotisations** peuvent être déduites pour, par exemple en Bretagne, les frais de location du tank, les frais d'analyses bactériologiques par un laboratoire agréé...

## Prix Lait

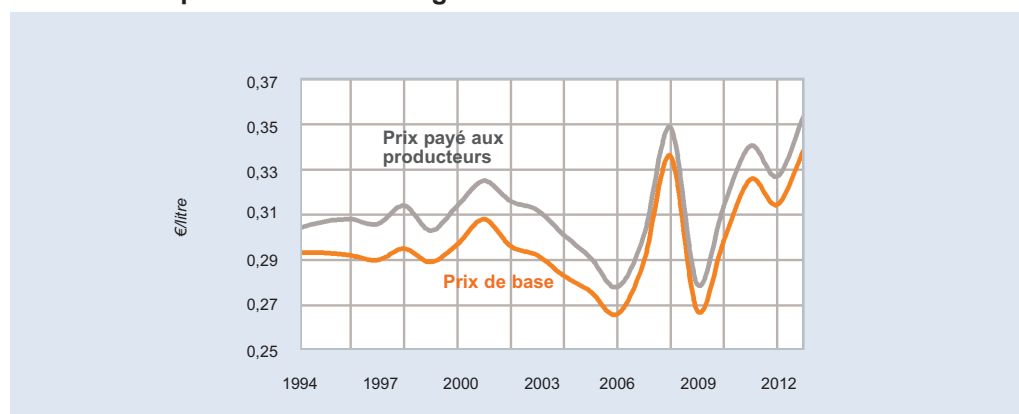
### Prix du lait payé aux producteurs en 2013

Unité : €/1 000 litres	Côtes- d'Armor	Finistère	Ille-et- Vilaine	Morbihan	Bretagne
Janvier	331,2	329,1	335,0	334,6	332,7
Février	330,7	329,0	337,1	334,0	333,0
Mars	319,1	322,9	330,5	322,7	324,3
Avril	312,9	311,0	310,1	314,0	311,8
Mai	314,0	314,9	321,4	324,4	318,7
Juin	360,1	356,3	351,1	360,0	356,5
Juillet	376,9	375,1	371,9	374,5	374,4
Août	384,5	381,4	370,3	375,3	377,3
Septembre	386,9	385,6	377,5	383,5	382,9
Octobre	374,9	372,9	377,0	375,2	375,2
Novembre	383,8	380,9	379,1	381,9	381,3
Décembre	391,3	388,0	386,2	389,6	388,6
<b>Moyenne 2013</b>	<b>355,1</b>	<b>353,1</b>	<b>353,9</b>	<b>355,4</b>	<b>354,3</b>
<i>Rappel 2012</i>	<i>327,6</i>	<i>325,3</i>	<i>326,2</i>	<i>328,8</i>	<i>326,9</i>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête mensuelle auprès des établissements collecteurs de lait

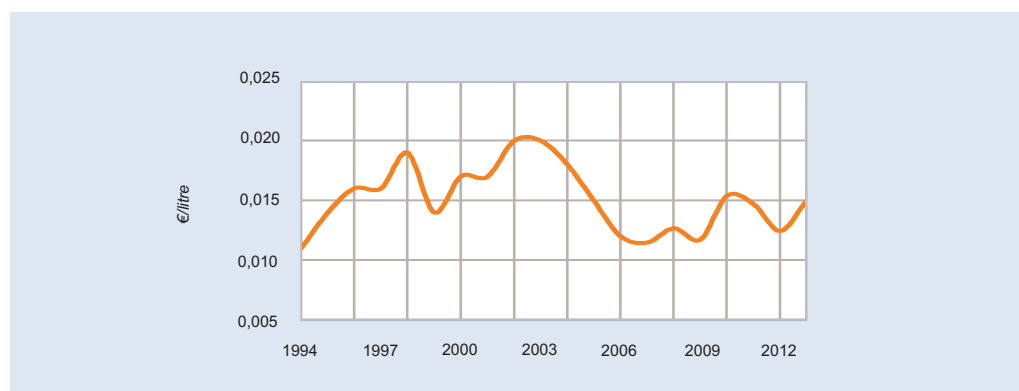
8

### Évolution du prix du lait en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête mensuelle auprès des établissements collecteurs de lait

### Évolution du différentiel entre le prix du lait payé en Bretagne et le prix de base



Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête mensuelle auprès des établissements collecteurs de lait

---

## Prix Approvisionnements

---

### Présentation

En 2013, l'indice des prix des biens et services de consommation courante, correspondant aux charges des producteurs (Ipampa), progresse en moyenne de 1,4 % au niveau national et de 3,2 % au niveau régional. En Bretagne, l'augmentation de cet indice global s'explique principalement par celle des aliments pour animaux (*voir page suivante*), qui représentent plus de la moitié de la valeur des biens et services de consommation courante. Les prix des engrais et amendements diminuent en 2013 (-3,6 %). La baisse la plus importante porte sur les engrais simples phosphatés et sur les engrais binaires azote-phosphate. Les prix restent cependant supérieurs de 19 % en moyenne à la base 2010. L'écart est de +26 % pour les engrais simples et de +18 % pour les engrais composés.

Parallèlement, les volumes d'engrais minéraux et organo-minéraux livrés en Bretagne pour la campagne 2012-2013 sont en hausse de 6,3 % par rapport à la campagne précédente. Les livraisons d'azote s'accroissent de 6,9 %. L'augmentation la plus forte concerne le phosphore, +62 %, tandis que les quantités livrées en potassium se réduisent d'un quart et ne représentent plus que 8 % de l'ensemble (*voir aussi les engrais minéraux dans le chapitre 10*).

Les prix des produits phytosanitaires varient très peu dans le temps. L'indice 2013 correspond à celui de 2012, soit seulement 1 % au dessous de la base 2010.

L'indice de prix du poste « énergie et lubrifiants », dont le tiers est constitué du fioul domestique, se stabilise sur le niveau élevé de 2012. Il dépasse de 24 % la base 2010.

### Définitions

**L'Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (IPAMPA)** permet de suivre l'évolution de l'ensemble des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Cet indice se compose de deux parties :

- **l'indice des biens et services de consommation courante** regroupe les postes suivants : énergie et lubrifiants, semences, engrais et amendements, produits de protection des cultures, aliments des animaux, matériel et petit outillage, entretien et réparation du matériel, entretien et réparation des bâtiments, produits et services vétérinaires, frais généraux ;

- **l'indice des biens et services d'investissement** regroupe les postes suivants : machines et matériel de culture et de récolte, machines et installations à la ferme, tracteurs, ouvrages.

L'Ipampa est élaboré conjointement par le Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture (SSP) et l'Insee à partir de sources d'informations diverses. Chaque mois les services régionaux de la statistique agricole collectent les prix de produits des domaines suivants : semences, engrais, produits phytosanitaires, aliments du bétail, petit matériel et dépenses vétérinaires. Les indicateurs utilisés pour les autres biens et services sont les indices des prix de vente industriels, les indices des prix à la consommation. À partir de ces informations, l'Insee publie chaque mois les indices Ipampa nationaux et régionaux calculés en base 100 en 2010 depuis l'été 2013. L'indice régional est présenté dans les pages qui suivent.

---

### Pour en savoir plus

- [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) - Données en ligne (Disar) - Indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

## Prix Approvisionnements

### Indices des prix des engrais et des produits phytosanitaires en 2013

Indice régional Bretagne - Base 100 en 2010

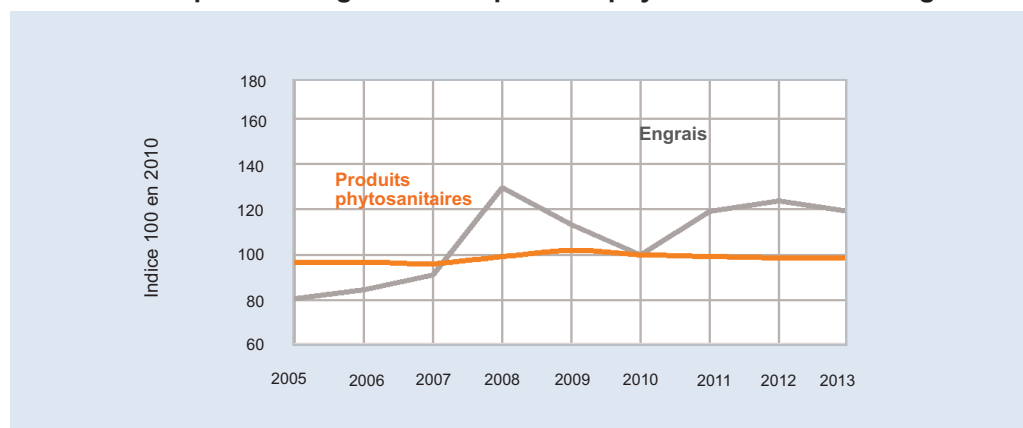
	Mars	Juin	Sept- tembre	Décembre	Moyenne annuelle	Évolution annuelle (%) *
<b>Indice général des Produits Intrants</b>	124,2	122,4	118,3	117,1	121,1	<b>3,0</b>
<b>Indice des biens et services de consommation courante</b>	127,4	125,3	120,6	119,0	123,8	<b>3,2</b>
<b>Engrais et amendements</b>	124,8	119,6	116,3	111,4	119,2	<b>- 3,6</b>
Engrais simples	136,1	126,6	120,0	115,4	126,3	<b>- 5,5</b>
Engrais simples azotés	139,3	128,8	121,8	117,5	128,7	<b>- 5,8</b>
Engrais simples phosphatés	137,0	131,7	123,0	116,2	128,5	<b>- 9,4</b>
Engrais simples potassiques	109,2	108,0	104,4	98,5	106,0	<b>- 2,1</b>
Engrais composés	123,6	119,9	117,4	104,9	118,1	<b>- 6,2</b>
Engrais binaires N P	126,1	121,1	118,3	101,4	119,0	<b>- 8,5</b>
Engrais binaires P K	116,9	112,9	109,5	103,1	111,8	<b>- 4,4</b>
Engrais ternaires	121,8	119,8	117,5	108,6	117,9	<b>- 2,8</b>
<b>Produits de protection des cultures</b>	98,1	98,9	99,0	98,3	98,6	<b>0,0</b>
Herbicides	98,9	99,8	99,9	99,5	99,5	<b>0,3</b>
Fongicides	95,8	96,6	97,1	95,4	96,3	<b>- 0,6</b>
Insecticides et acaricides	98,5	98,8	98,9	99,1	98,8	<b>- 0,1</b>
<b>Énergie et lubrifiants</b>	124,2	121,7	125,3	127,7	123,9	<b>0,6</b>

Source : Insee - SSP, indice Ipampa

\* Variation de la moyenne annuelle de l'indice

8

### Évolution des prix des engrais et des produits phytosanitaires en Bretagne



Source : Insee - SSP, indice Ipampa



---

## Prix

### Aliments pour animaux

---

#### Présentation

En hausse depuis 2010, les prix des différents aliments pour animaux atteignent des niveaux record en 2013. En moyenne annuelle, le prix de l'ensemble des aliments pour animaux, mesuré par l'indice Ipampa, croît de 5 %, par rapport à celui de 2012 et dépasse de 36 % celui de la base 2010. En 2012, les prix des différents aliments pour animaux grimpent progressivement jusqu'en décembre. Excepté pour les aliments destinés aux veaux, la tendance s'inverse en 2013, mais insuffisamment pour faire diminuer la moyenne annuelle. Avec des cours élevés pour la poudre de lait, le prix des aliments destinés aux veaux croît de 7,8 % par rapport à 2012. Le coût des aliments autres que ceux destinés à cette catégorie est à relier aux prix des céréales, notamment celui du blé, qui flambe au cours de la campagne 2012-2013. Puis les perspectives d'offres abondantes au niveau mondial provoquent une inflexion des prix à la baisse. L'indice Ipampa aliments composés progresse sur un an de 7,4 % pour les gros bovins, de 4,4 % pour les porcs et de 4,2 % pour les volailles.

Concernant l'aliment destiné aux porcs, l'aliment Ifip « porc à l'engrais », confirme le niveau record du prix annuel en 2013, 267 €/tonne, malgré la tendance à la baisse depuis mars 2013.

Parallèlement à ces hausses de prix, les quantités d'aliments pour animaux fabriqués en Bretagne se réduisent de 2,6 % en 2013, pour atteindre 8,3 millions de tonnes. Concernant l'élevage hors-sol, premier débouché de cette activité, les volumes diminuent de 3,7 % pour les aliments destinés aux porcs, comme pour ceux destinés aux volailles. L'activité de fabrication s'accroît en revanche pour les aliments destinés aux bovins (+ 4,6 %).

#### Définitions

**L'Ipampa** (voir définition page précédente) comprend un poste « aliments pour animaux » éclaté en « aliments simples » et « aliments composés ». Pour ces derniers, on distingue les aliments composés pour veaux, pour gros bovins, pour porcins et pour volailles. Les informations présentées ici sont les données de l'indice régional, en base 100 en 2010 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**L'Institut de la Filière Porcine (IFIP)** calcule chaque mois un prix de son aliment reconstitué. Ce prix mensuel aliment Ifip estime l'impact immédiat de la conjoncture « matières premières » sur le prix de l'aliment. Il s'applique à un produit précisément défini : l'aliment « porc à l'engrais », le plus consommé, fourni par l'industrie, comme plus des trois quarts de la consommation française, et livré à des naisseurs-engraisseurs, orientation d'élevage prépondérante en France. Il s'agit donc d'un prix cible et non d'un prix réel constaté.

Voir aussi :

- *production des industries d'aliments pour animaux, chapitre 13* ;
- *aliments pour animaux en consommation intermédiaire, chapitre 10*.

---

#### Pour en savoir plus

- [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) - Données en ligne (Disar) - Indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

## Prix

### Aliments pour animaux

#### Indices des prix des aliments pour animaux en 2013

Indice régional Bretagne - Base 100 en 2010

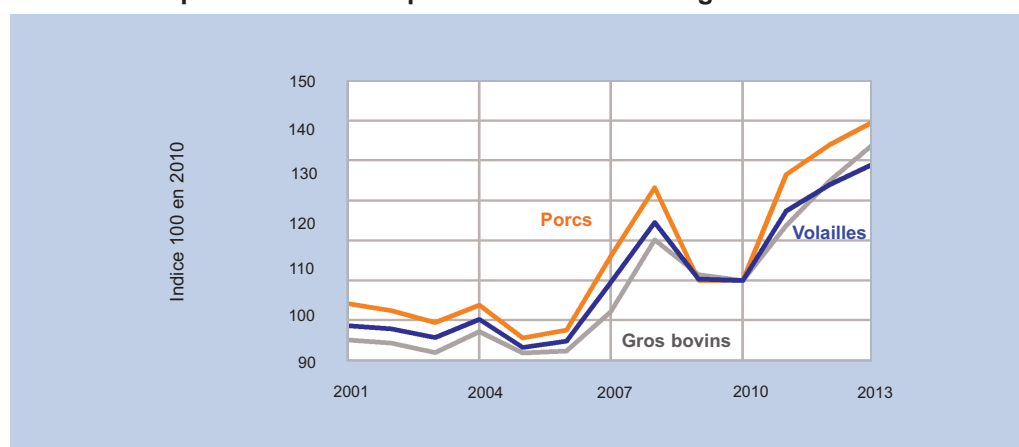
	Mars	Juin	Sep- tembre	Décembre	Moyenne annuelle	Évolution annuelle (%) *
<b>Ensemble des aliments</b>	<b>143,0</b>	<b>139,4</b>	<b>130,0</b>	<b>126,9</b>	<b>136,3</b>	<b>4,9</b>
Aliments simples	129,0	128,3	126,3	124,8	127,5	2,8
Aliments composés	144,2	140,4	130,3	127,1	137,1	5,1
- pour veaux	120,3	125,3	125,6	124,9	123,7	7,8
- pour gros bovins	138,8	136,0	130,2	128,1	134,3	7,4
- pour porcins	148,7	143,9	131,4	127,8	139,9	4,4
- pour volailles	135,4	131,4	124,5	119,5	129,2	4,2

\* Variation de la moyenne annuelle de l'indice.

Sources : Insee - SSP, indice Ipampa

8

#### Évolution du prix des aliments pour animaux en Bretagne



Source : Insee - SSP, Indice Ipampa

#### Aliment Ifip formule « porc à l'engrais »

Unité : €/tonne	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Janvier	154	155	170	251	195	171	244	236	311
Février	155	154	172	255	195	168	250	239	311
Mars	154	154	175	255	195	168	256	243	311
Avril	153	154	177	259	190	168	256	248	303
Mai	152	154	179	259	188	168	260	254	303
Juin	152	156	180	253	188	170	266	255	300
Juillet	152	157	189	251	189	186	261	268	286
Août	152	157	201	247	188	197	259	276	279
Septembre	151	159	216	240	185	205	254	284	275
Octobre	151	163	232	231	183	217	250	295	269
Novembre	152	166	240	224	181	224	247	303	266
Décembre	154	167	242	214	177	227	249	303	265
<b>Année</b>	<b>153</b>	<b>158</b>	<b>198</b>	<b>245</b>	<b>188</b>	<b>189</b>	<b>254</b>	<b>267</b>	<b>290</b>

Source : Institut de la Filière Porcine (IFIP)

---

---

## Prix Terres

---

### Présentation

En Bretagne, les terres agricoles occupent 62 % du territoire en 2012. Elles ont reculé de 9,7 % entre 1981 et 2012 alors que la population augmentait de 20 % sur la même période. Ces pertes de terres agricoles représentent 6,7 % de la superficie de la région. Les sols naturels artificialisés gagnent 5,8 % de cette même superficie. La surface des sols artificialisés rapportée à la population régionale s'élève à 11 ares par habitant en 2012, soit une progression de 54 % en 10 ans. Le développement de l'artificialisation en lien avec le développement de l'économie résidentielle soumet la région à une forte pression foncière, particulièrement en zone périurbaine et sur le littoral.

Les prix des terres sont très variables au sein de la région : de 2 120 euros/ha pour le prix des terres et prés libres dans les Monts d'Arrée à plus de 6 000 euros/ha sur le littoral breton nord. Dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine, ils augmentent de 5 % en 2013. Dans les Côtes-d'Armor, il s'établit à 4 610 euros/ha, entraîné par la progression des valeurs sur le littoral breton nord, mais aussi dans les landes des Monts d'Arrée et du Méné (+ 7 %). En Ille-et-Vilaine, le prix retrouve son niveau de 2009 à 4 490 euros/ha, grâce à des hausses notables dans la région de Fougères (+ 15 %) et de Saint-Malo (+ 10 %). Dans le Finistère et surtout le Morbihan, la progression est moins significative : + 3 % et + 1 % respectivement. La région centrale morbihannaise stagne à 3 940 euros/ha.

### Définitions

De 2007 à 2010, a été menée une rénovation méthodologique de la méthode d'estimation du prix des terres et prés agricoles à partir des notifications individuelles des transactions et des rétrocessions. De grande ampleur, cette opération statistique a été menée conjointement par Terres d'Europe-Scafr, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, avec l'appui méthodologique de l'Insee.

### Un objectif de cohérence des chiffres diffusés

Terres d'Europe-Scafr publie les prix des terres et prés, vignes, forêt et foncier bâti depuis cinquante ans. L'observatoire du marché foncier rural établi par les Safer s'appuie sur l'ensemble des notifications de projets de ventes que les notaires sont tenus d'adresser aux Safer en vertu du Code rural. Ces informations couvrent l'ensemble du marché des espaces agricoles et naturels. Elles permettent de suivre les flux du marché foncier et de mesurer l'évolution des prix immobiliers. Tous les prix indiqués, à l'exception de ceux des vignes, sont calculés sur la base des valeurs des transactions. Ils reflètent ainsi l'état du marché.

Pour les terres et prés, les chiffres départementaux et régionaux correspondent à la moyenne en euros constants des prix de marchés enregistrés sur trois ans après avoir éliminé les 10 % de transactions les moins chères et les 10 % de transactions les plus chères. Les séries de prix des terres et prés incluent à la fois les acquisitions des agriculteurs et des non agriculteurs.

---

### Pour en savoir plus

« Le prix des terres 2013-Analyse des marchés fonciers ruraux » - mai 2014 – Safer

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) – Thématiques – Prix, indices – Valeur des terres [www.safer.fr/](http://www.safer.fr/)

Agreste primeur – Juin 2014 – n°313 – « Moindres pertes agricoles depuis 2008, après le pic de 2006-2008 ».

## Prix Terres

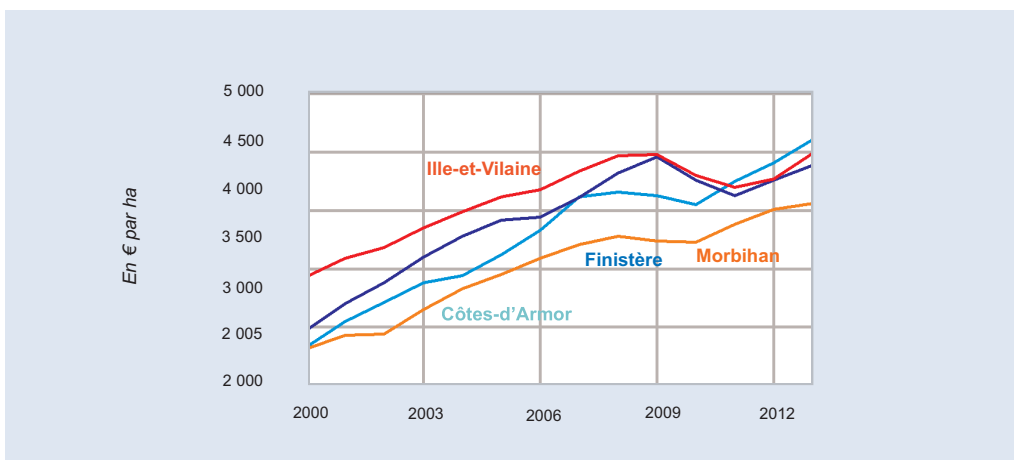
### Prix moyens des terres et prés de plus de 70 ares en Bretagne

unité : euro courant par ha	Terres et prés libres			Terres et prés loués		
	2012	2013	Évolution 2012 - 2013 (%)	2012	2013	Évolution 2012 - 2013 (%)
<b>Côtes-d'Armor</b>	<b>4 410</b>	<b>4 610</b>	<b>5</b>	<b>3 980</b>	<b>4 090</b>	<b>3</b>
Littoral breton nord	5 830	6 220	7	4 930	5 140	4
Bretagne centrale	4 410	4 470	1	3 800	3 910	3
Monts d'Arrée et du Méné - Pénéplaine bretonne nord	3 790	4 040	7	3 510	3 540	1
Région du Sud-Ouest	4 170	4 390	5	4 170	4 340	4
<b>Finistère</b>	<b>4 260</b>	<b>4 390</b>	<b>3</b>	<b>4 060</b>	<b>4 280</b>	<b>5</b>
Littoral breton nord	7 170	7 540	5	6 070	6 350	5
Brest Iroise	4 600	4 740	3	4 550	4 790	5
Bassin de Châteaulin	3 710	3 960	7	3 320	3 350	1
Pénéplaine bretonne sud	4 050	4 010	- 1	3 350	3 620	8
Monts d'Arrée	2 090	2 120	1	2 370	2 790	18
<b>Ille-et-Vilaine</b>	<b>4 270</b>	<b>4 490</b>	<b>5</b>	<b>4 050</b>	<b>4 040</b>	<b>0</b>
Région centrale	4 890	5 050	3	4 330	4 350	0
Région de Fougères	5 670	6 510	15	5 770	5 600	- 3
Région de Saint-Malo	4 520	4 950	10	4 050	4 270	5
Bretagne centrale	4 060	4 020	- 1	4 020	4 100	2
Pays de Redon	2 870	2 960	3	2 650	2 590	- 2
Polders du Mont-St-Michel - Marais de Dol	4 090	3 880	- 5	4 390	4 080	- 7
<b>Morbihan</b>	<b>4 010</b>	<b>4 060</b>	<b>1</b>	<b>3 410</b>	<b>3 510</b>	<b>3</b>
Bretagne centrale	4 190	4 380	5	3 460	3 620	5
Région nord	4 080	4 220	3	4 010	3 870	- 3
Région centrale	3 990	3 940	- 1	3 090	3 360	9
Littoral breton sud	3 750	3 820	2	2 570	2 770	8

Source : Safer - SSP - Terres d'Europe - Scafr

8

### Prix des terres et prés de plus de 70 ares en Bretagne



Source : Safer - SSP - Terres d'Europe - Scafr

---

## Prix Fermages

---

### Présentation

Les loyers payés pour la location des terres et des bâtiments s'appuient sur un indice des fermages entièrement national depuis 2010. Celui de 2013 a été arrêté à 106,68 (+ 2,63 % sur l'indice 2012). Les indices du Revenu Brut d'Entreprise Agricole (RBEA) national par hectare et du prix du PIB, qui le composent à hauteur respective de 60 % et 40 %, sont de 108,36 et de 104,16, base 100 en 2009. L'indice national des fermages 2013 prend en compte les résultats de l'année 2012 et des cinq années précédentes. L'année 2012 est marquée par la flambée des prix des céréales et des oléoprotéagineux, qui stimulent le revenu des régions de grandes cultures, mais pèse sur celui des régions d'élevage herbivore. Globalement, le revenu national progresse par rapport à 2011. Lissée sur cinq ans, l'évolution du RBEA national par ha est de + 3,36 %. L'évolution du prix du PIB, + 1,5 % entre 2012 et 2013, contribue également à la progression de l'indice des fermages.

L'indice national des fermages correspondant à l'année 2012 était de 103,95, en augmentation de 2,67 % par rapport à l'indice précédent. En 2011, le revenu moyen des exploitations agricoles s'améliorait dans la moitié des régions, essentiellement à dominante viticole et élevage laitier, tandis que les exploitations spécialisées en grandes cultures ou en élevage bovin allaitant connaissaient un repli de leur revenu. Les coûts de production croissaient fortement, ceux des engrais pesant sur le revenu des exploitations de grandes cultures et ceux de l'alimentation animale touchant la quasi-totalité des orientations d'élevage. L'évolution favorable des prix dans l'élevage bovin laitier et l'élevage hors-sol compensait cependant celle du coût de l'aliment.

### Définitions

Le bail rural est un contrat par lequel le propriétaire de biens à usage agricole confie la jouissance à un tiers à des fins d'exploitation. Les différentes formes de baux ruraux sont réglementées par le code rural dont la plus répandue est le bail à ferme. Le propriétaire (= bailleur) donne au fermier (= preneur) la jouissance du fonds moyennant un loyer appelé **fermage**. Le preneur conserve les produits de l'exploitation et assume seul les risques de celle-ci. Ce bail est régi par le statut du fermage. **Jusqu'en 2009**, l'évolution du montant des fermages payés par les exploitants agricoles était régie par la loi du 2 janvier 1995 qui posait le principe de l'indexation des fermages sur l'évolution du revenu agricole.

Les indices étaient départementalisés. Ils comprenaient, pour un quart au moins, la variation du RBEA à l'hectare constaté sur le plan national au cours des cinq dernières années disponibles. Cette partie était complétée par l'évolution nationale du revenu de certaines catégories spécialisées. Afin de tenir compte des évolutions locales, le restant intégrait les variations du RBEA départemental. La loi de modernisation agricole de l'agriculture et de la pêche n° 2010-874 du 27 juillet 2010 réforme cette indexation dans le but de simplifier un système devenu très complexe et de rendre plus homogènes les évolutions entre zones géographiques.

**Depuis 2010**, le nouvel indice des fermages est un indice national unique, base 100 en 2009. Il est composé pour 60 % de l'évolution du RBEA à l'ha constaté sur le plan national au cours des cinq années précédentes et de 40 % de l'évolution de l'indice général des prix de l'année précédente. Cet indice fait l'objet, chaque année, d'un arrêté du ministre en charge de l'agriculture.

---

### Pour en savoir plus

- Décret n° 2010-1126 du 27 septembre 2010 déterminant les modalités de calcul et de l'indice national des fermages et de ses composantes
- [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) - Thématiques - Indexation des fermages.

## Prix Fermages

### Indices départementaux des fermages jusqu'en 2009

Base 100 en 1994

	Indices base 100 en 1994				Évolution annuelle (en %)			
	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
2009	108,8	97,8	110,1	112,0	3,72	1,77	- 0,36	4,16
2008	104,9	96,1	110,5	107,5	2,04	1,37	0,27	2,89
2007	102,8	94,8	110,2	104,5	0,59	- 2,67	0,00	0,54
2006	102,2	97,4	110,2	103,9	- 1,45	- 2,21	0,32	- 1,21
2005	103,7	99,6	109,9	105,2	0,00	- 1,58	0,23	- 1,00
2000	105,9	101,9	106,0	106,7	- 2,58	- 0,49	- 0,47	- 0,34
1995	101,0	99,2	100,7	100,8	1,00	- 0,80	0,70	0,75
1994	100,0	100,00	100,0	100,0	///	///	///	///

Source : Arrêtés préfectoraux départementaux

Pour les Côtes-d'Armor et le Morbihan, la période d'application va du 1<sup>er</sup> septembre N au 31 août N + 1.  
Pour l'Ille-et-Vilaine, elle va du 1<sup>er</sup> octobre N au 30 septembre N + 1.

8

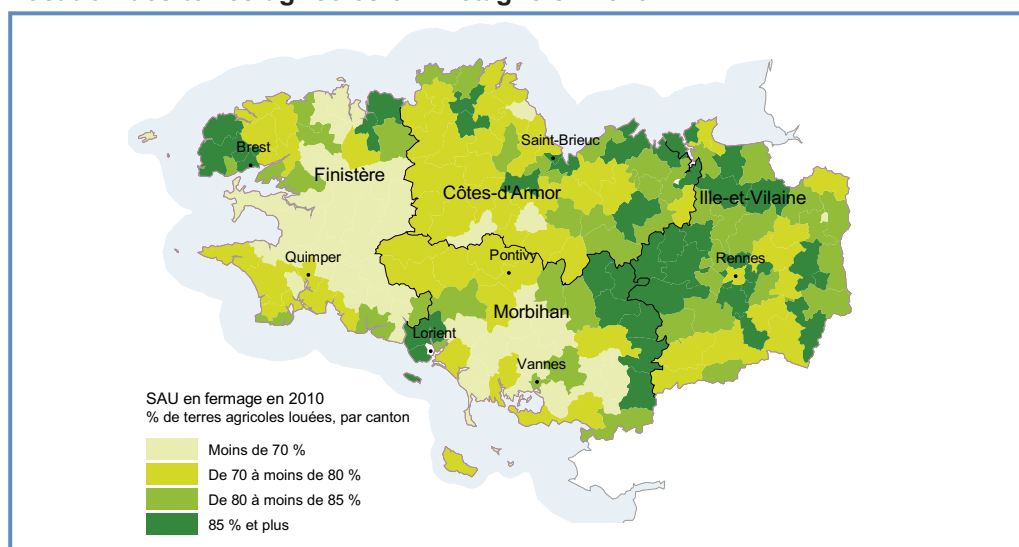
### Indice national des fermages à partir de 2010

Données France métropolitaine	Indice des fermages		Éléments de calcul			
	Indice base 100 en 2009	Évolution annuelle en %	Indice du RBEA Indice 100 en 2009	Évolution du RBEA/ha lissé sur 5 ans en %	Prix du PIB base 100 en 2009	Évolution annuelle du prix du PIB en %
2013	106,68	2,63	108,36	3,36	104,16	///
2012	103,95	2,67	104,83	3,58	102,62	1,5
2011	101,25	2,92	101,21	4,39	101,30	0,8
2010	98,37	- 1,63	96,95	- 3,05	100,50	0,5
2009	100,00		100,00		100,00	

Pondérations pour l'indice des fermages : 60 % (Indice des fermages), 40 % (Prix du PIB)

Sources : SSP, Rica et comptes par catégorie d'exploitations

### Location des terres agricoles en Bretagne en 2010



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement agricole 2010